

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel Paul Bert - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Lycée professionnel Paul Bert - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage | Jury par défaut | Tous les candidats | 16 | 779 | 2 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de compétences pour suivre les évolutions des technologies et des usages informatiques, en français et en anglais

Disposer de compétences relationnelles pour la mise en œuvre de solutions techniques en relation avec les besoins d'entreprises clientes

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences pour le travail en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Attendus locaux

Il est nécessaire de posséder les connaissances de base avérées en réseau informatique.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette formation accueille essentiellement des élèves issus de bac Pro SEN (Télécoms et Réseaux). C'est une formation préparant au BTS en 2 ans.

Cette formation se fait dans le cadre de l'apprentissage (20 semaines au lycée le reste en entreprise). L'alternance est d'une semaine au lycée et une semaine en entreprise. Les semaines de vacances sont, en général, des périodes en entreprise.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La participation à la journée Portes-Ouvertes demeure vivement conseillée . En effet, les échanges lors cette occasion privilégiée, avec les référents pédagogiques, mais aussi les étudiants de 1ère et 2ème année constituent des temps riches, lors desquels de nombreux éclairages sont délivrés sur les enseignements proposés, leurs contenus et leurs organisations.

D'autre part, bien qu'une excellente maîtrise de l'anglais ne constitue pas un critère décisif d'admission, une appétence et des compétences dans cette discipline constituent une réelle valeur ajoutée dans le parcours de formation des candidats/ étudiants et leur CV. Au même titre, il est indispensable d'être à l'aise dans les environnements numériques et digitalisés. Il est donc important de garder cette dimension à l'esprit, avant de se projeter et candidater en BTS SIO

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des voeux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|-----------------------------------|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Bulletins de Notes cycle Terminal | Résultats dans les matières en lien avec le domaine des Réseaux informatiques Aptitudes et raisonnement Mathématique. Qualités d'expression écrite et Orale | Les bulletins du cycle terminal et le relevés de notes obtenues aux épreuves anticipées constituent les éléments matériels pris en compte pour l'évaluation des critères. Ils permettent d'évaluer entre-autres : Capacités d'abstraction et de synthèse. | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Rigueur Autonomie Expression | Prise de notes, organisation dans les apprentissages. Méthode de travail. Qualité de l'expression écrite et orale. | Les bulletins du cycle terminal et le relevés de notes obtenu aux épreuves anticipées constituent les éléments matériels pris en compte pour l'évaluation des critères. Ils permettent d'évaluer entre-autres : Constance et progrès dans les apprentissages. Méthode de travail et autonomie. Implication. | Essentiel |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des voeux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|--|---------------------------------|
| Savoir-être | Qualités communicationnelles. Engagement, disponibilité, fiabilité. Esprit d'équipe. Adaptabilité. Assiduité et Ponctualité | Appréciations Fiche Avenir. Bulletins (assiduité & ponctualité). | Expériences professionnelles. Stages, immersions, expériences dans le domaine associatif, culturel, sportif... Engagement citoyen. Prise de responsabilités : délégué de classe, CVL... Absences-retards justifiés/ injustifiés sur bulletins. | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Connaissance des compétences attendues en BTS SIO | Le projet Motivé de formation doit faire ressortir la motivation du candidat pour réussir | Participation aux JPO, immersions... | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |

Signature :

Nathalie NYOBE,

Proviseur de l'établissement Lycée professionnel

Paul Bert